
31 octobre 2023

Communiqué

Villers-Cotterêts 2023

Il a donc fallu, ce lundi 30 octobre 2023, exalter l'ordonnance de Villers-Cotterêts prise par François Ier en 1539 et faire de la ville éponyme une sorte de capitale mondiale de la langue française. Il a donc fallu souligner, comme l'a fait le président de la République, combien la langue française est belle et combien elle cimente la nation.

Ah que l'on aime commémorer en France. De belles grand-messes républicaines qui parfois tiennent du narcissisme, souvent de l'autosatisfaction et toujours de la pédagogie parce qu'il s'agit de faire mémoire collective. Répéter pour conforter le mythe national et bien ancrer les choses dans les esprits. Répéter encore et encore comme si le doute existait que cela ne soit le cas.

Que la langue française soit belle, personne n'en doute. Plus belle que d'autres ? À chacun sa réponse. Mais que ce soit par elle que l'on devient Français, que ce soit elle qui cimente la nation, comme il nous a été donné d'entendre de la bouche du Président, voilà qui relève d'une philosophie politique passablement jacobine.

On enseigne habituellement dans les facultés qu'il existe deux approches de la définition de la nation, l'une objective, l'autre subjective. La première définit la nation par la langue, la culture et l'histoire. La seconde la fait reposer sur le sentiment d'appartenance et la volonté d'être et d'agir rassemblé.

Le Président se positionnerait donc plutôt sur la première, celle qui ressemble beaucoup aux caractéristiques de l'ethnicité ou de l'unicité en tant que contraire de la pluralité. Et il est loin d'être le seul dans ce cas, tant l'idée est prégnante dans la culture politique française !

Est-ce bien la langue qui fait et cimente la nation ? Prenons deux exemples. Le premier. Qu'est-ce qui distingue un francophone d'un germanophone, la langue évidemment ! Mais qu'est-ce qui distingue un francophone suisse d'un francophone français ? Qu'est-ce qui fait de l'un un Suisse et de l'autre un Français ? Ce n'est pas la langue, en tout cas pas que la langue. La langue confère une identité linguistique.

Ce qui fait de l'un un Suisse et de l'autre un Français, c'est la culture, notamment politique, que l'on installe dans les esprits au travers de la socialisation mise en œuvre notamment à l'école et dans les médias, par une sorte de formatage donc. Second exemple. Ceux qui en

1940 ont suivi le maréchal (Pétain) et ceux qui ont suivi le général (de Gaulle) parlaient la même langue et pourtant la nation était plus désunie que jamais.

On nous raconte donc une belle histoire autour de la langue française pour faire oublier que cette langue n'est pas la seule de France et nous faire accepter pourquoi les autres langues de France, celles dites régionales, si elles sont certes connues, ne sont toutefois pas reconnues. En tout cas pas véritablement. La chose a été suffisamment décrite.

Mais qu'en est-il au final de la fameuse ordonnance de Villers-Cotterêts qui impose l'usage du « *langage maternel francoys, et non autrement* », dans les textes juridiques ? Veut-elle imposer le seul français ou éliminer avant tout le latin.¹ S'il s'agit d'imposer le seul français, l'interprétation peut être différente. *Langage maternel francoys* peut aussi vouloir signifier dans une langue de France. D'ailleurs dès 1567 l'édit est reformulé en « *langage maternel ou françois* », reprenant en cela une ordonnance de Charles VIII de 1490 parlant de langue « *maternelle ou francoise* », tout comme celle de Louis XII en 1510 disant que les choses soient faites « *en vulgaire et langage du pais* ».

La langue française s'imposera progressivement à l'ensemble de l'administration royale, sans toutefois éliminer un certain temps l'usage d'autres langues de France, comme ce fut le cas en Alsace. Mais la France moderne n'officialisera jamais sa propre pluralité linguistique. En cela, elle est une exception au sein des démocraties libérales.

On fait donc largement dire à François Ier ce qu'il ne dit pas, peut-être bien pour se défaire et justifier le monopole conféré par la suite à la langue française au détriment des autres langues de France, en vertu d'une vision jacobine de la chose linguistique, un vrai particularisme français qui valait bien une grand-messe à Villers-Cotterêts...

Pierre Klein, président

L'ICA (initiative citoyenne alsacienne) est un club de réflexion qui inscrit sa philosophie politique dans les principes d'union dans la diversité et du post-nationalisme. Son régionalisme est libéral-démocratique et non ethno-nationaliste. Son européanisme est fédéraliste. Elle réunit plusieurs centaines de membres, parmi lesquels bon nombre d'élus, et est suivie par un grand nombre de sympathisants.

ICA 3 rue du Hohwald 67230 Huttenheim - president@ica.alsace – 0682940999 : www.ica.alsace

¹ Aussi pour affaiblir l'influence de l'Église ?